

Pour info

Qu'est ce qu'un vaccin ?

Un vaccin permet de **se protéger des maladies infectieuses** en stimulant le système immunitaire pour créer des anticorps, de la même manière que s'il était exposé à la maladie. Il existe deux types de vaccins :



Les vaccins inertes : ils contiennent le virus ou la bactérie, entier ou une partie, inactivé, et sans pouvoir infectant.



Les vaccins vivants atténués : ils contiennent une forme affaiblie du virus ou de la bactérie et stimulent une forte réponse immunitaire.



Quels professionnels peuvent vacciner une femme enceinte/allaitante ?

Prescription et administration :

- Médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, dans la limite de leur habilitations respectives.
- Les préparateurs en pharmacie d'officine sont habilités à administrer les vaccins sous supervision d'un pharmacien.



Quels professionnels peuvent vacciner un nourrisson ?

Prescription et administration :

- Médecins, sages-femmes (dans la limite de leur habilitations respectives).
- Les infirmiers peuvent administrer les vaccins sur ordonnance médicale.

Prise d'un médicament pendant l'allaitement

Certains médicaments pris par la mère **peuvent passer dans le lait maternel** et être absorbés par le nourrisson. **Ne prenez pas de médicament de votre propre initiative**, demandez toujours conseil à un professionnel de santé mais n'arrêtez pas un médicament qui vous a été prescrit.



Un médicament :

- Utilisable en cours de grossesse n'est pas toujours sans risque au cours de l'allaitement ;
- À l'inverse, certains médicaments à risque pendant la grossesse ne posent pas de problème pendant l'allaitement.

Pour en savoir +

Synthèses d'informations disponibles sur internet :

- Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) : Médicaments et allaitement
- Vaccination info service : Femmes allaitantes
- Centre de Référence sur les Agents Tératogènes (CRAT)
- Association des Lactariums de France : lien questionnaire don de lait
- La lèche League : La mère allaitante et les vaccins

OMEDIT
Nouvelle-Aquitaine
Boîte à outils
vaccination



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

VACCINATION ET ALLAITEMENT

La vaccination permet de **protéger** les nourrissons, qu'ils soient allaités ou non, contre des maladies infectieuses graves **dès leurs premiers mois de vie**.

Afin de protéger le nouveau-né dès la naissance, avant qu'il ne puisse recevoir ses propres vaccins, il est recommandé de vacciner la mère pendant la grossesse **contre certaines maladies infectieuses**. Dans certains cas, une vaccination complémentaire de la mère après l'accouchement peut également être nécessaire pour **renforcer la protection** de l'enfant et/ou de la mère.

Vaccination de la mère

La majorité des vaccins peuvent être administrés pendant l'allaitement. Pour certains vaccins, des précautions sont à respecter.

○ Si vaccination non réalisée avant/pendant la grossesse : vaccins compatibles avec l'allaitement

Rougeole, oreillons, rubéole (ROR) (MMRVaxPro®, Priorix®)	Si n'a pas reçu 2 doses de ROR avant la grossesse : mise à jour des vaccinations après l'accouchement (1 ou 2 doses de ROR selon vaccinations déjà réalisées), en l'absence de suspicion ou confirmation d'immunodéficience chez l'enfant.
Diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche (dTcaP) (Boostrixtetra®, Repevax®)	Immédiatement après l'accouchement, si la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse afin de protéger le nouveau-né contre la coqueluche. Si la vaccination a eu lieu moins d'un mois avant l'accouchement, vacciner également les membres de l'entourage proche du nouveau-né pour lesquels la dernière vaccination contre la coqueluche remonte à plus de 5 ans.

○ Autres vaccins possibles de réaliser chez la mère pendant l'allaitement

Si vaccination indiquée	COVID-19, Grippe saisonnière (protection du bébé avec facteur de risque de grippe), Hépatite B (EngerixB20®, HBVaxPro10®), Méningocoque B (Bexsero®, Trumemba®), Méningocoques ACWY (Menquadfi®, Menveo®, Nimenrix®), Papillomavirus (HPV, Gardasil9®). Vaccin du voyageur : Choléra (Dukoral®), Encéphalite à tiques (Encépur®, Ticovac®), Hépatite A (Avaxim 160®, Havrix 1440®, Vaqta 50®), Rage (Rabipur®).
-------------------------	--

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Suspendre l'allaitement	Fièvre jaune (Stamaril®) : • uniquement en cas réel besoin (épidémie) et si les bénéfices l'emportent sur les risques potentiels, dont ceux pour l'enfant allaité ; • En cas de vaccination, suspendre l'allaitement pendant au moins 15 jours.
Sur évaluation médicale du rapport bénéfice/risque	Zona (Shingrix®), Mpox (Imvanex®), Varicelle (Varilrix®, Varivax®): ⊘ Par mesure de précaution, éviter l'utilisation de ces vaccins pendant l'allaitement (absence de données).
Contre-indiqués	Dengue (Qdenga®), Tuberculose (BCG Majorelle®, BCG-MEDAC®)

Questions & Réponses ...

La maman



Peut-on recevoir le vaccin contre la grippe ou le COVID-19 en allaitant ?

Oui. Le vaccin contre la Covid-19, à base d'ARN messager non répliatif, et les vaccins antigrippaux inactivés n'ont aucun pouvoir infectant. Ils stimulent simplement le système immunitaire et sont rapidement éliminés par l'organisme. Leur utilisation est bien connue et n'a montré aucun effet indésirable chez les bébés allaités.

Le vaccin affecte-t-il la qualité du lait bu par le bébé ?

Non. Au contraire, les anticorps produits par la stimulation du système immunitaire à la suite des vaccins administrés chez la mère allaitante pourraient être transmis au nourrisson, lui conférant ainsi une immunité passive et le protégeant davantage contre les infections.

Puis-je faire un don de lait ?

Oui. La vaccination n'empêche pas un don de lait. Vous pouvez vérifier votre éligibilité en remplissant le questionnaire présent sur le site de l'Association des Lactariums de France puis contacter le lactarium le plus proche de chez vous.
Le don de lait est un geste précieux qui profite aux nouveau-nés prématurés ou malades qui ne peuvent pas bénéficier du lait de leur propre mère.



Le bébé

Le vaccin passe-t-il dans le lait maternel ?

Non. De très petites quantités de composants vaccinaux peuvent passer dans le lait maternel chez une femme allaitante, mais elles sont trop faibles pour provoquer une infection ou une réponse immunitaire chez le bébé. En revanche, les anticorps transmis par le lait maternel sont, eux, bénéfiques et aident à protéger le nourrisson.

Faut-il vacciner un bébé allaité ?

Oui. L'allaitement favorise le bon développement du nourrisson et le protège des infections. Toutefois, la transmission des anticorps, même après une vaccination adéquate de la mère, reste insuffisante, notamment contre les maladies les plus graves. La vaccination du nourrisson est donc essentielle pour assurer une protection immunitaire durable. De plus, si une femme qui allaite se fait vacciner, cela ne justifie pas de modifier le calendrier vaccinal de l'enfant allaité, lequel reste le même que celui d'un enfant non allaité.

À savoir !



L'allaitement constitue un analgésique puissant pour le nourrisson. Vous pouvez demander que l'injection soit administrée au bébé pendant qu'il tète afin qu'il ne ressente aucune douleur.



Les 1000 premiers jours, correspondent à la période de la conception aux deux premières années de la vie. Ils sont déterminants pour le développement de l'enfant et la santé de l'adulte qu'il deviendra. C'est pourquoi il est nécessaire de s'engager en faveur de la santé du jeune enfant avant même sa naissance.